

Travaux à la salle des fêtes

Le Conseil municipal a entrepris de réaliser quelques travaux de rénovation et d'amélioration de la salle des fêtes Belle jeunesse.

Un faux plafond acoustique a été réalisé par l'entreprise CD Bat21 de Marsannay-le-bois pour un montant de 5300 €uros TTC

L'éclairage a été refait dans la salle par l'entreprise CSE21 de Marsannay-le-bois pour un montant de 2100 €uros TTC

Le nettoyage et la peinture de l'entrée, la cuisine, les sanitaires, du bar et de la salle ont été réalisés par des bénévoles de la commune. le montant des fournitures nécessaire s'élève à 1200 euros TTC

L'ensemble de ces travaux été subventionné à 50% par le département dans le cadre de l'opération Villages Côte d'or.



A l'issue des travaux un apéritif a été organisé afin de remercier les bénévoles qui ont pris sur le temps personnel pour participer à ces travaux d'embellissement de notre salle des fêtes.

Encore **MERCI** à tous.

Vitrail

Suite aux changements de locaux de la nouvelle mairie, le vitrail réalisé par M. VERGNET qui avait été retiré lors de la création de la maison médicale est de retour sur le mur de la Mairie actuelle, rue de Dijon.



Pour bien le mettre en valeur, il est rétro-éclairé de 17h30 à 23h30 par un ruban de LEDs.

Remerciements

La Municipalité tient à remercier M. et Mme DUEZ pour leur participation à l'arrosage des massifs floraux durant la période des congés d'été.

Leur action bénévole a participé à rendre le village agréable durant les congés de notre employé



Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent. Attention, cette année la clôture des inscriptions se fera exceptionnellement le 30 Décembre.

Office religieux

Le prochain office religieux se tiendra le **22 Octobre à 9h30** à l'église du village.



Point Réno



Si vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation dans votre maison, la plate-forme de rénovation de l'habitat "Point Reno" peut vous conseiller sur les dispositifs financiers, faire des préconisations de travaux adaptés, vous aider dans le choix des entreprises.

Des permanences sont mises en place chaque semaine sur le territoire du pays Seine et Tilles en Bourgogne.

Qui contacter ?

Le cabinet Urbanis, missionné par le Pays pour animer « **Point Réno** » et accompagner les particuliers.
URBANIS - 56, avenue du Drapeau -
21000 DIJON - dijon@urbanis.fr
Permanences téléphoniques au 03 80 71
17 12 du lundi au vendredi (9h-13h /
14h-18h)

Programme des permanences

1er vendredi du mois : Is-sur-Tille
(Covati) de 13h30 à 16h30

2ème vendredi du mois : Messigny-et-
Vantoux (4 bis rue des écoles) de 10h30
à 12h30 et Is-sur-Tille (Covati) de 13h30
à 15h30

3ème vendredi du mois : Grancey-le-
Château (Mairie) de 10h30 à 12h30 et
Selongey (Point info service) de 13h30 à
16h30

4ème vendredi du mois : Saint-Seine-
l'Abbaye (médiathèque) de 10h30 à
12h30 et Is-sur-Tille (Covati) de 13h30 à
15h30

Vente d'ancien mobilier

La commune a changé une partie des tables des classes de l'école.

Les anciennes tables sont proposées à la vente au prix de 60 €uros la table. Règlement par chèque uniquement.

Dimensions des tables 69X56 et 70cms de haut.



Arrêt de l'employé communal

Suite à une intervention chirurgicale, Hervé notre employé communal est en arrêt maladie pour une longue durée.

Nous en profitons pour rappeler aux riverains que l'entretien des trottoirs leur incombe (ramassage des feuilles mortes, déneigement....)

Etat civil

décès :

Mme Deschamps Simonne
le 13 septembre 2017

